

Présents :

- Mmes : BOINNARD MORALLET Laurence (arrivée à 19h15), BOINNARD Nadine, BOYAT Sylvie et VAUTHAY Eliane.
- Mrs : BAUD Jérôme, BENOIT Stéphane, MENOUD Florian, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël et VULLIEZ Christian.

Excusées :

- MUDRY BONAN Marie : procuration donnée à Monsieur le Maire
- ROSSET Erika : procuration donnée à MENOUD Florian

Mr le maire présente Monsieur Jean VOGEL du SYANE et Monsieur Mathieu FERRY du bureau d'étude INERGIE ADAPT.

Monsieur Ferry présente au Conseil Municipal le diagnostic concernant l'éclairage public de la commune :

- Un certain nombre de points lumineux ne sont pas conforme.
- Un certain nombre d'armoires ne sont pas conforme.
- Certaines lampes sont très énergivores.

Une rénovation de ces points permettrait de réduire la consommation électrique d'environ 80%.

Le SYANE va nous faire parvenir le montant total des travaux ainsi que les économies réalisées dans la maintenance et la consommation électrique.

Avec ces éléments, le CM décidera d'engager tout ou une partie des travaux.

Mr le maire présente l'ordre du jour et propose de rajouter la délibération concernant la demande du centre de gestion comptable de Thonon-les-Bains sur l'obligation de créer un budget annexe pour la gestion des caveaux et columbariums.

Sylvie Boyat est désignée secrétaire de la séance qui s'ouvre à 20h15.

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 septembre 2021 :

Monsieur le Maire remercie Marie MUDRY BONAN pour la rédaction du compte-rendu et l'excuse auprès du conseil pour son absence de ce soir.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2) PLUI-H :

Monsieur le Maire rappelle au CM les diverses échéances concernant le dossier :

- 14 septembre 2021 : Arrêt du PLUI-H voté par le Conseil Communautaire
- 20 septembre 2021 : Transmission du dossier aux Personnes Publiques Associées (PPA).
- Du 14 septembre au 31 octobre 2021 : Délibération 1 : vote arrêt du PLUI-H par les conseils municipaux des 15 communes.
- Du 1^{er} au 30 novembre 2021 : Délibération 2 : chaque conseil municipal, étant une PPA, peut faire remonter diverses remarques au commissaire enquêteur en faisant une liste certifiée par délibération.
- Décembre 2021 : Retour des avis PPA.
- Décembre 2021 - Janvier 2022 : Enquête publique avec 3 enquêteurs.
- Février - Mars 2022 : Prise en compte des observations et corrections du dossier.
- Mars 2022 : Réunion technique PPA pour approbation.
- Avril 2022 : Approbation du PLUI-H.

Monsieur le Maire demande au CM si des renseignements complémentaires sont nécessaires : aucune demande.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération n°1.

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1

Pour information, Monsieur le Maire donne lecture de la délibération n°2 qui sera prise ultérieurement.
Cette délibération permettra de faire des petites modifications qui seront soumises à l'enquête publique, dans la mesure où ces propositions ne remettent pas en cause l'économie générale du projet arrêté.

Afin de revoir le règlement écrit du PLUI-H, une réunion de travail des élus est programmée le mardi 2 novembre à 18h30.

3) Délibération pour le groupement de commandes avec la CCHC pour le diagnostic de la qualité de l'air dans les établissements recevant du public :

Monsieur le Maire informe le CM qu'il est obligatoire de contrôler la qualité de l'air dans les établissements recevant du public (école maternelle et élémentaire).

Afin de faire le diagnostic, Monsieur de Maire propose de participer au groupement de commande mis en place par la CCHC.
Mickaël ROSSET précise que l'on 'court' après la loi et qu'il est bien de pouvoir s'appuyer sur la CCHC.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

4) Consultation branchement EAU / ASSAINISSEMENT :

Madame BOINNARD MORALLET Laurence, concernée, sort de la salle du conseil.

Monsieur le Maire donne la parole à Michaël VAUTHAY qui rappelle les faits :

- 4 entreprises ont été consultées.
- 3 entreprises ont répondu.
- Après négociations, 2 entreprises ont répondu.

Michaël VAUTHAY propose de retenir ces 2 entreprises (BAUD TP et GIROD TP) : cela donnera plus de souplesse dans la gestion des travaux de branchements d'eau et d'assainissement.

La commune gère les divers branchements lors des demandes d'urbanisme.

Vote pour retenir les 2 entreprises : Pour : 13. Contre : 0 Abstention : 0

Madame BOINNARD MORALLET Laurence réintègre la salle du conseil.

5) Dissolution du CCAS au 31/12/2021 :

Monsieur le Maire informe le CM qu'une demande a été formulée par la Trésorerie de Thonon-les-Bains pour les communes de moins de 1 500 habitants qui peuvent dissoudre le budget CCAS.

Il donne lecture de la délibération.

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

6) Création d'un budget annexe 'Caveaux' :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la DGFIP concernant la création d'un budget annexe pour la gestion des caveaux au cimetière.

Il donne lecture de la délibération permettant la création de ce budget.

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

7) Délibération pour admission en non-valeur et décision budgétaire modificative correspondante :

Monsieur le Maire présente :

- Pour le budget Communal : la liste des non-valeurs pour un montant total de 23,11 €.
- Pour le budget Eau/Assainissement : la liste des non-valeurs pour un montant total de 1 738,56 €.

Monsieur le Maire précise qu'une admission en non-valeur n'empêche pas de recouvrer les sommes dues.

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

8) Délibération concernant le temps de travail :

Monsieur le Maire explique que le temps de travail est de 1 607 h par an pour un temps complet.

Dans certaines collectivités, des employés ne font pas les 1607 h mais perçoivent un salaire pour 1607 h.

L'État demande donc aux collectivités de se mettre en règle.

Stéphane BENOIT confirme que c'est la loi : dans la fonction publique, cette inégalité de traitement entre les salariés est interdite.

Afin de pouvoir prendre cette délibération, Monsieur le Maire attend des informations complémentaires.

Elle sera présentée lors du prochain CM.

9) Maitrise d'œuvre de la chapelle de Saint Martin :

Monsieur le Maire informe le CM qu'il a rencontré, vendredi 15 octobre 2021, un architecte des Bâtiments de France afin de lui présenter le dossier.

Il attend de sa part une proposition financière pour la maîtrise d'œuvre.

10) Urbanisme :

Depuis le 25 mai 2021, la commission a étudié : 10 CUa ; 2 CUb ; 9 DP et 5 PC.

Désormais, dans les observations, il sera donné un montant approximatif concernant les travaux de branchements au réseau d'eau et d'assainissement.

11) Échange ROSSET André et Commune de Seytroux aux Meuniers :

Monsieur BENOIT Stéphane, concerné, sort de la salle du conseil.

Monsieur le Maire rappelle le dossier d'échange aux Meuniers entre Monsieur ROSSET André et la Commune.

Pour régulariser cet acte, l'office notarial de Saint-Jean d'Aulps demande un document d'arpentage complémentaire.

Ce dernier va être réalisé par le cabinet Canel Géomètre.

Une fois le document obtenu, la Commune pourra faire l'échange avec Monsieur ROSSET André.

Suite à cet exposé, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solder ce dossier.

Monsieur BENOIT Stéphane réintègre la salle du conseil.

12) Répartition subventions :

Mickaël ROSSET présente au CM le tableau de répartition des subventions pour l'année 2021 :

SUBVENTIONS 2021			
	2020	2021	Adhésions
APE Ecole de Seytroux	160,00	160,00	
APE Ecole de Seytroux (câbles)		61,01	
APE Ecole de Seytroux (participation sorties sportives)	5 940,00	5 795,00	
APE Collège	121,50	99,00	
APE Ecole St Jean d'Aulps			
Ski Club St Jean d'Aulps	200,00	275,00	
Sapeurs Pompiers Saint Jean d'Aulps	100,00	100,00	
Association 'La Ruche'	200,00	100,00	
AFN Vallée d'Aulps	80,00	80,00	
Société d'économie Alpestre			52,60
APEI Thonon		80,00	
Association Savoie Argentine	80,00	50,00	
Association SEPas impossible 73 et 74	80,00	80,00	
Banque Alimentaire	55,00	55,00	
Association des Familles de Traumatisés Craniens 74		80,00	
Espace femmes	80,00	80,00	
France Alzheimer Haute-Savoie	80,00		
Resto du Coeur	80,00		
Secours Catholique		100,00	
Locomotive		80,00	
Téléthon (AFM)	80,00		
Vent des Alpes	100,00		
Association Départementale des Maires des Alpes Maritimes	1 000,00		
TOTAL	8 436,50	7 275,01	52,60

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Mickaël ROSSET propose de créer un groupe d'élus pour aider et guider les associations de la Commune.

13) Questions diverses :

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciement de l'association 'Country Valedo' pour le prêt de la salle d'animation.
- Florian MENOUD demande si le repas des aînés se fera cette année.
Il lui ait répondu que rien n'est arrêté à ce jour et que l'on attend les nouvelles règles sanitaires.
Nadine BOINNARD informe le CM que 'Le vent des Alpes' viendra gracieusement animer cette journée.
- Monsieur le Maire informe le CM que le repreneur de 'La Halte du Moulin' ouvrira le 15 novembre 2021.
- Prochain conseil municipal : vendredi 19 novembre 2021.

Fin du conseil municipal : 22 h 35.